



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
29 mars 2018
Français
Original : anglais

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Onzième session

New York, 12-14 juin 2018

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la onzième session de la Conférence des États parties.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Élection des membres du Comité des droits des personnes handicapées.
5. Questions relatives à l'application de la Convention¹ :
 - a) Débat général ;
 - b) Tables rondes :
 - i) Espace budgétaire national, partenariats public-privé et coopération internationale aux fins du renforcement de l'application de la Convention ;
 - ii) Les femmes et les filles handicapées ;
 - iii) Participation politique et reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité.
6. Dialogue interactif entre les États parties, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes sur l'application de la Convention.
7. Décisions de la Conférence des États parties.
8. Clôture de la séance.

¹ Au titre du point 5 b) i), ii) et iii) de l'ordre du jour, la Conférence se livrera également à l'examen et à la discussion du thème transversal de la promotion de statistiques des incapacités de qualité et de la ventilation des données par type de handicap aux fins de la pleine réalisation des droits des personnes handicapées.

